



Office de la consommation
 Qualité et distribution de l'eau
 Chemin des Boveresses 155
 CH - 1066 Epalinges

AD	CE	ZB	LP	FR
Source Com de SR				
10 / VR. 2019				



STS 0176

Commune de Saint-George
 Grand'Rue 4
 Case postale 10
 1188 St-George

Epalinges, le 08.04.2019

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 19-VD-1645

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Contrôle officiel / Eau potable / Commune de Saint-George
 Prélèvement du : 01.04.2019
 Date arrivée : 02.04.2019
 Effectué par : Monsieur Sacha VURRUSO, Inspecteur des eaux

ÉCHANTILLON(S)

19-9719 Eau de boisson dans le réseau de distribution 4363 - Saint-George, 13 - Collège de Saint-George - WC, Chemin des Vernes, 1188 St-George Conforme

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 19-9719

Secteur : 4363 - Saint-George Prélèvement du : 01.04.2019
 Lieu de prélèvement : 13 - Collège de Saint-George - WC, Chemin des Vernes, 1188 St-George
 Dénomination spécifique : Eau de boisson dans le réseau de distribution
 Température de l'eau : 9 °C
 Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-B-001	Germes aérobies mésophiles	2 UFC/ml	max. 300 UFC/ml	
VD-MON-L-B-003	Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	
VD-MON-L-B-005	Enterococcus spp.	0 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml	

Analyses physico-chimiques (VD-PCAM-Majeur)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VD-MON-L-E-230	Turbidité	0.1 ± 0.0 UT/F	max. 1.0 UT/F	
VD-MON-L-E-540	pH	7.4 ± 0.1	M : 6.8 - 8.2	
VD-MON-L-E-540	Hydrogénocarbonate	330 mg/L		
VD-MON-L-E-341	Dureté totale	28.2 °F	M : min. 10.0 °F	
VD-MON-L-E-540	Dureté carbonatée	27.0 °F		
VD-MON-L-E-540	Conductivité électrique	436 µS/cm	M : max. 800 µS/cm	
VD-MON-L-E-611	Carbone organique total	1.2 ± 0.1 mg/L	M : max. 1.0 mg/L	
VD-MON-L-E-420	Nitrite	non décelé	max. 0.100 mg/L	
VD-MON-L-E-430	Orthophosphate	0.055 ± 0.007 mg/L		
VD-MON-L-E-410	Ammonium	<0.013 mg/L	max. 0.100 mg/L	
VD-MON-L-E-341	Lithium	<0.5 mg/L		
VD-MON-L-E-341	Sodium	1.0 ± 0.1 mg/L	max. 200.0 mg/L	
VD-MON-L-E-341	Magnésium	8.1 ± 0.3 mg/L	M : max. 125.0 mg/L	
VD-MON-L-E-341	Potassium	<0.5 mg/L	M : max. 5.0 mg/L	
VD-MON-L-E-341	Calcium	100 ± 4 mg/L	M : max. 200 mg/L	
VD-MON-L-E-311	Fluorure	<0.10 mg/L	max. 1.50 mg/L	
VD-MON-L-E-311	Chlorure	1.7 ± 0.2 mg/L	M : max. 20.0 mg/L	
VD-MON-L-E-311	Bromure	non décelé		
VD-MON-L-E-311	Nitrate	3.5 ± 0.4 mg/L	max. 40.0 mg/L	
VD-MON-L-E-311	Sulfate	2 ± 0 mg/L	M : max. 50 mg/L	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

- Eau assez dure.
Notice technique SSI GE W10027
- La teneur en carbone organique dépasse l'objectif de qualité défini pour l'eau potable (< 1.0 mg/L).
Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

CONCLUSION DU DOSSIER

Selon l'OPBD, la valeur maximale du carbone organique total est une valeur indicative. Les variations anormales doivent être investiguées.

Ce résultat n'est pas contesté.

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL

P.O. 